

Association de Sauvegarde du Patrimoine de FEGERSHEIM-OHNHEIM 35 rue de Lyon 67640 FEGERSHEIM

BULLETIN D'INFORMATIONS n° 13

Le PLUm ... c'est maintenant !

Le circuit des maisons alsaciennes de Fegersheim-Ohnheim, lui aussi, est en cours de finalisation !

Chers adhérent (e) s

Cette année s'inscrit dans la continuité de nos actions, notamment concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLU) que nous suivons depuis quelques années et qui, après avoir été communal, puis communautaire est maintenant métropolitain (PLUm).

En effet, en 2015, le PLUm est passé dans une phase active, avec des propositions de l'Eurométropole qui engageait mal l'avenir de Fegersheim, en permettant potentiellement, un quasi doublement des densités de construction.

Dans le respect et la pédagogie, l'association, au travers de ses membres, a su alerter, proposer et argumenter des alternatives plus respectueuses d'un développement raisonnable. Aujourd'hui, les orientations défendues par la commune auprès de l'Eurométropole, sont compatibles avec notre vision du développement. Il nous reste maintenant à appuyer ces ajustements afin qu'ils puissent être définitivement adoptés, fin d'année, par la Conseil de l'Eurométropole.

Concernant plus précisément le travail de protection des maisons remarquables, qui restent à intégrer dans le PLUm, nous attendons avec impatience le travail de recensement pour lequel la commune a souhaité solliciter un organisme extérieur.

Nos analyses, nos actions, et les résultats obtenus (réduction drastique du projet de ZAC, PLU avec une densité réduite...) sont avant tout, des victoires collectives de bon sens.

A ce titre, elles nous confortent dans notre rôle de « veilleur » et parfois d'aiguillon, lorsque les orientations politiques locales, ne nous semblent pas représenter l'intérêt général.

Restons sur le ton de l'optimisme, en saluant deux belles restaurations de maisons à colombage :

- Maison Helfer située 9 rue de l'Ill à Ohnheim ;
- Propriété Dreyer, 7 rue de l'Abreuvoir également à Ohnheim

Nous nous permettons de reprendre l'article paru dans <http://www.sourcedinitiatives.fr/Articles/Un-amour-maison-00182.html>



[COUP DE COEUR](#) Publié le 25 Février 2016

UN AMOUR DE MAISON

« *Au départ, c'était un rêve de gosse : reprendre cette vieille maison et la restaurer* », raconte Franck Heini. Quelques années plus tard, après des mois et des mois de labeur, c'est devenu une très belle maison alsacienne. Un modèle. La maison familiale, située à Ohnheim, est une ancienne maison de pêcheur et date de 1568. Après y avoir habité quelques années, Franck et Sophie, son épouse, se lancent dans les travaux. La maison a d'abord été entièrement désossée : les briques, le vieux torchis, les planchers, les plafonds, les cloisons, les tuiles... tout a été retiré, il ne restait plus que le colombage. Et le chantier a commencé. Après l'intervention lourde du charpentier, qui dit n'avoir jamais travaillé sur une maison aussi ancienne, le jeune couple, aidé d'une dizaine de frères, cousins, amis... s'est mis au travail. Ils ont tout fait eux-mêmes.

Poutres, tomettes et pierres anciennes, encadrements de fenêtre Renaissance et les fameuses tuiles Biberschwantz (queue de castor)... tout a été récupéré sur d'anciennes maisons. Le torchis à base d'argile de loess et de paille et les enduits à la chaux ont été préparés et posés selon les techniques traditionnelles. Et, au bout de quatre ans de chantier, la maison a retrouvé son aspect d'antan : une belle demeure aux colombages en croix de Saint-André avec un haut toit à deux pans et sa large croupe qui déborde sur l'avant. Seule nouveauté : cinq lucarnes rampantes ont été créées... à l'ancienne bien sûr.

Pour être sûr de ne pas commettre d'erreur, Franck s'est souvent rendu sur le site de [l'Association pour la Sauvegarde de la Maison Alsacienne](#), histoire de découvrir les vieux matériaux et les façons de faire. Aujourd'hui, il a rejoint l'association : il y rencontre d'autres amoureux de vieilles maisons et partage avec eux. Et il ne compte pas s'arrêter là : il vient de racheter une petite maison, à colombage, bien sûr, et s'apprête à la remonter sur son terrain. Cette passion, il ne se l'explique pas : « *C'est là depuis que je suis tout petit. C'est comme ça. C'est le respect pour les choses anciennes et ceux qui les ont réalisées.* » Et le grand père qui lui a cédé la maison, il en pensait quoi ? « *Il est parti avant la fin des travaux, regrette Franck. Mais même s'il ne disait rien, je sais qu'il était conquis.* »

Crédit photo : Franck Heini

1. L'association et ses membres :

1.1 Le conseil d'administration de l'association est composé des personnes suivantes :

Nom et Prénom	Rôle dans l'association
ANTOINE Philippe	Président
HEYER Maurice	Vice-président
MARX Jean-Michel	Secrétaire
GEYER Noëlle	Trésorière
CHAMAGNE Xavier	Membre actif et Webmaster
GRAD Marie-Laure	Membre active
JEAN Roland	Membre actif
REVILLOT Jean-Philippe	Membre actif
RICHTER Bernard	Membre actif
SCHAAL Bernard	Membre actif
WELSCH Sophie	Membre active

Toutes les personnes élues du conseil d'administration sont à votre écoute, n'hésitez pas à leur faire part de vos suggestions et des problèmes d'urbanisme rencontrés dans votre quartier.

Adhérents :

Notre association se compose de 99 membres cotisants et 1 membre donateur.

Nos actions, notamment au travers du PLUm et dans le recensement des maisons alsaciennes nous ont valu des contacts d'autres communes ou d'associations. Nous sommes heureux de partager nos réflexions et notre travail.

Les personnes qui désirent prendre une part active afin d'aider à la réussite et au développement de notre association, peuvent se faire connaître pour entrer dans le conseil d'administration.

2. Rappel des objectifs de l'Association :

Notre objet associatif est de :

- Préserver le patrimoine et l'unité architecturale rurale de nos centres villages,
- Promouvoir une urbanisation respectueuse du patrimoine,
- Veiller à la maîtrise du développement urbain, apporter aide et soutien aux habitants de la commune touchés par des projets d'urbanisme non conformes aux objectifs de l'association,
- Préserver notre environnement, sauvegarder les îlots verts des zones urbanisées,
- Poursuivre les actions de sensibilisation et de connaissance de notre patrimoine bâti et naturel.

Pour se faire, et sur la base d'un travail de recherche et d'analyse, nous sommes sources de propositions.

Mais si la situation le nécessite (projets n'allant pas, selon nous, dans le sens de l'intérêt général), nous pouvons être également source d'action et de contestation, comme cela a été le cas contre la ZAC de 100 hectares, ou encore pour défendre le projet de la trémie afin de favoriser l'axe Fegersheim-Lipsheim, tout en limitant la pollution grâce à l'absence de feu sur la RD1083.

A ce titre, nous resterons vigilants sur les engagements obtenus :

- Zone d'activités de 100 Ha sur le ban agricole de Fegersheim réduite à 17 ha,
- Suivre l'évolution du dossier de l'aménagement de la RD1083 en vertu des conclusions de la réunion de février 2010. traversée de Fegersheim-Lipsheim partiellement en tranchée couverte "trémie"

Le traitement ou le « recyclage » des friches industrielles et commerciales présentent sur la commune, et plus largement sur l'Eurométropole reste un sujet majeur par rapport à notre conception d'un développement raisonné.

Notre association ne poursuit aucun but lucratif et développe ses actions en pleine indépendance politique, philosophique ou religieuse.

3. Programme de travail et résultats de 2015 :

En 2015, nous avons poursuivi nos actions de sensibilisation et de propositions dans le cadre du PLUm. Soulignons le rôle particulièrement actif, et pédagogique, de Bernard SCHAAL au sein de la commission « urbanisme ».

La diversité des différents dossiers nous oblige à participer à plusieurs commissions, groupes de travail, conférences, réunions d'informations et de concertations, assemblées générales des associations environnantes...

Nos participations à différentes réunions en 2015 :

L'année a été riche en réunions. En plus des 8 réunions du bureau, nous avons participé aux réunions suivantes :

- ✓ 21 janvier 2015 : réunion du collectif « non à la ZAC de 100 hectares – prise en compte de révision à la baisse du projet 17ha et information des membres et du public via la corédaction d'un article dans la presse
- ✓ 27 mars 2015 : rencontre en mairie avec le C.A.U.E 67 et l'A.B.F concernant la protection des bâtiments remarquables en zone UAA
- ✓ 18 mai 2015 : réunion publique PLUC Illiade
- ✓ 18 juin : participation AG le Lien
- ✓ 13 novembre : buvette au profit de l'association « tisser la paix », soirée Laddak
- ✓ 16 novembre 2015 : participation à la réunion publique concernant l'instauration d'une zone 20 km/h au cœur de Fegersheim (place de l'église, mairie) où nous avons défendu le maintien du feu tricolore afin de sécuriser la traversée des enfants.

Nous avons également :

- Participé à la Consultation publique concernant le PLUm, courant juin 2015 : communication aux membres et dépôt dans le registre d'observations et de propositions, reprises par de nombreux habitants.

Car les marges de manœuvre seront très réduites si l'on ne prend garde.

Et bien sûr notre participation assidue aux différentes manifestations organisées par la commune :

- Osterputz le 28 mars
- Marché de Noël le 5 décembre

4. Rapport financier de 2015 :

Cet exercice porte sur une période de 12 mois écoulés allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Le solde en trésorerie est de 9 952,04 € au 31 décembre 2015.

Le compte financier annuel fait l'objet d'un contrôle par le commissaire aux comptes Mr LIENHARD Robert.

4.1 Compte financier de l'année 2015 :

Tableau des dépenses :

Types de dépenses	Montant
Fournitures diverses	9,74 €
Location emplacement du marché de Noël	7.00 €
Total des dépenses	16,74 €

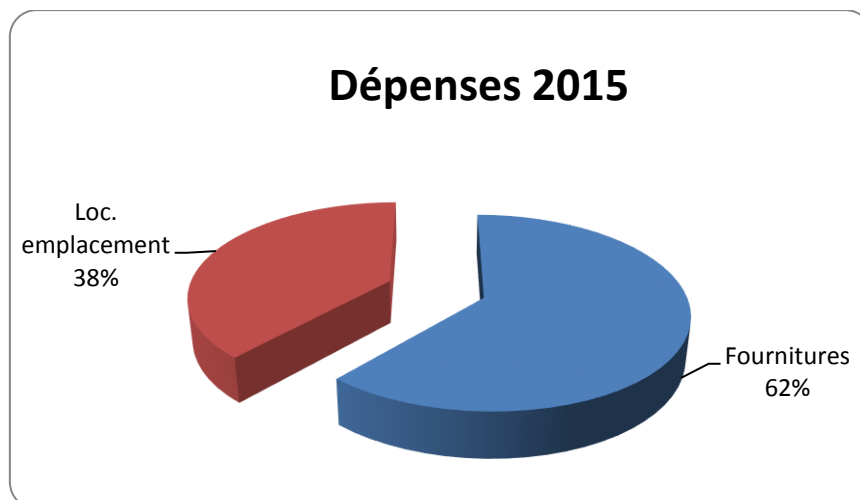
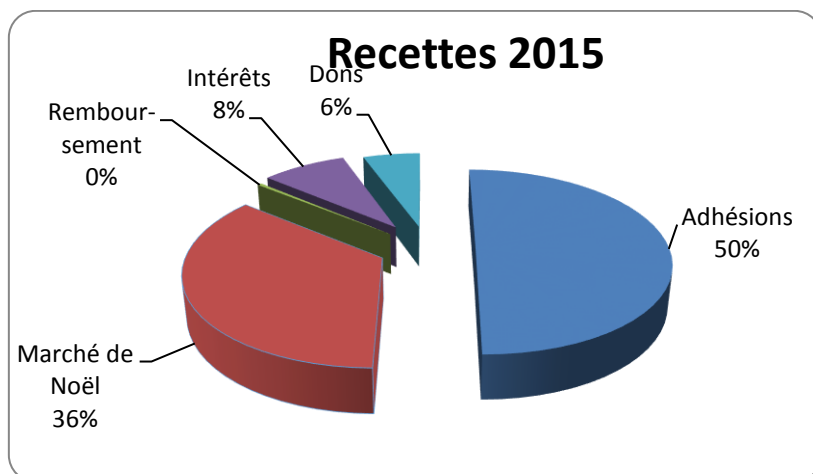
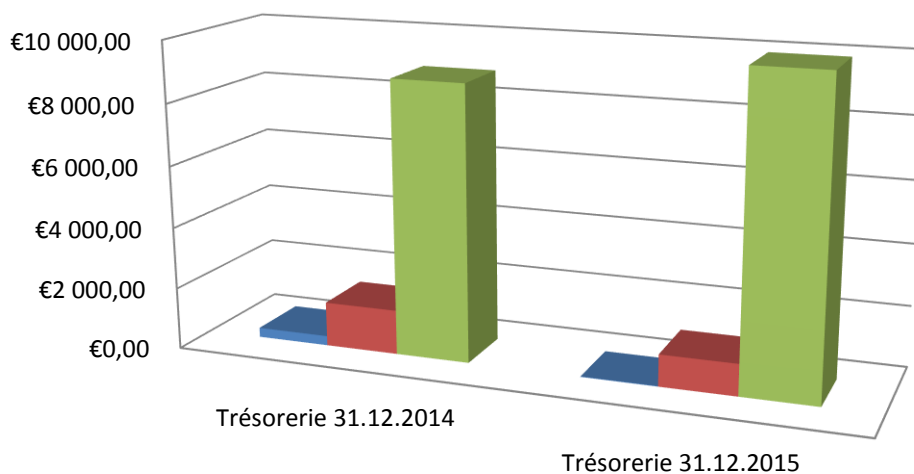


Tableau des recettes :

Types de recettes	Montant
Adhésions	495.00 €
Marché de Noël	385.00 €
Remboursement collectif anti-ZAC	4,00 €
Intérêts	81,90 €
Dons	55.00 €
Total des recettes	1063,90 €



Comparaison du compte financier 2014/2015 :



	Trésorerie 31.12.2014	Trésorerie 31.12.2015
■ Dépenses	€308,52	€16,74
■ Recettes	€1 445,97	€1 030,42
■ Soldes	€8 904,88	€9 952,04

5. Bilan des Activités culturelles de 2015 :

En 2015, exceptionnellement, nous n'avons pas participé aux Journées Européennes du patrimoine.

Par contre :

- Suite à une sollicitation de notre part, M. le Curé a remis à la disposition du public, des descriptifs de la visite de l'église Saint Maurice ;
- Nous sommes satisfaits de la réfection de la charpente de l'église Saint Maurice notamment par le remplacement d'un certain nombre de chevrons. Il est heureux que cette opération ait été faite à temps de façon à éviter, dans le futur, une réfection plus lourde.
- Nous avons appris – en décembre 2015, le classement « monument historique » du tableau « Saint François qui reçoit les stigmates du Christ en présence de Saint Gall » de Monique Tanisch, présent dans l'église Saint Armand. C'est un beau résultat ! Rappelons que l'association est à l'initiative du sauvetage de cette œuvre.

6. Activités culturelles pour 2016 :

- **Projets de sensibilisation des écoliers à la valeur du patrimoine de notre localité.**
- **Participation aux Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2016**

7. Nos priorités pour 2016 :

- Sensibiliser les habitants aux enjeux du PLUm afin qu'ils puissent, en toute connaissance de cause, apporter leurs contributions lors de l'enquête publique, **du 4 avril au 20 mai 2016. Une permanence des commissaires enquêteurs aura lieu le mardi 20 mai (9h à 12h).**
- Soutenir et aider les riverains qui seraient touchés par des projets urbanistiques ne respectant pas les nécessaires équilibres entre l'existant et les nouvelles extensions,
- Poursuivre les activités de sensibilisation et de connaissance de notre patrimoine,
- Diffuser, partager et ajuster le circuit des maisons Alsaciennes, déclinaisons à étudier : format A4, plaques...

8. Pourquoi et comment adhérer à l'association :

Pour rejoindre notre association, il suffit de remplir le bulletin d'inscription et régler une cotisation annuelle de 5 €.

Vous pouvez aussi nous faire part de vos suggestions ou informations, en nous laissant un message sur notre adresse mail : fego.patrimoine@gmail.com ou sur notre site internet : <http://asp-feg.org>

CHRONIQUES - HISTORIQUE

Extrait de « fragments d'histoire » publié par la société d'histoire des quatre cantons.

FEGERSHEIM

COMMERCES ET METIERS D'AUTREFOIS

Raymond RIETSCH

Nous voudrions chaleureusement remercier Monsieur Raymond RIETSCH de nous avoir permis de publier des extraits de son article « FEGERSHEIM commerces et métiers d'autrefois » paru dans l'annuaire 2009 de la Société d'Histoire des Quatre Cantons.

Il relate sa perception, au travers du regard émerveillé de l'enfant ou plus critique de l'adolescent.